



CODIR GESMA 06/10/2022



Présents : C Prégniard, F. Boerkmann, A. François, C. Jouin, A. Vernier, Y Chevalerias, C. Bolliger, JL Maroyer, M. Vergnaud, D Lachgar

Excusé : C. Chamoulaud

Invité : F. Damato et Tallet R

Absents :

Ordre du jour

Approbation du précédent codir 5'

- CR codir du 01/09/22

Intervention du nouveau responsable technique plongée: Richard Tallet

Constats

- Embouteillage sur certains créneaux de piscine
- Manque de repères pour les nouveaux élèves
- Manque d'intérêt quand on ne fait pas de formation
- Besoin d'échanges pédagogiques entre les encadrants

Gestion des créneaux piscine

- Manque d'anticipation du nombre d'élèves à chaque créneau
- Manque de coordination entre les plongeurs
- Manque d'anticipation des encadrants présents

Propositions

- Réaliser la réunion des cadres dès fin juin pour organiser la rentrée
- Organiser le mois de septembre comme un mois de découverte des activités du club
- Prioriser les nouveaux adhérents en leur donnant une « priorité » sur le lundi.
- Organiser une soirée d'accueil pour tous les membres (par exemple le soir du nettoyage de la Charente, repas d'accueil, présentation des voyages...)
- Proposer des thèmes de formation chaque soirée
- Sondage sur la présence des élèves pour anticiper la gestion des encadrants
- Organiser des séances à thème pour TOUS
- Echanger sur les façons de faire pédagogiques et les outils à disposition
- Week end fin avril pour les encadrants à la base fédérale avant les sorties techniques en mer

Réunion des cadres et les décisions prises

Respect de la réglementation ?

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

- Baptêmes : quand la personne est à l'aise, elle peut être emmenée dans la fosse jusqu'à 6 m mais s'il y a un problème il faut pouvoir attester que l'accident se soit produit à moins de 6 m (profondimètre ou graduation de la fosse)
- Utilisation de la fosse : les E1 doivent s'arrêter à 6 m

Suivi administratif et financier

- Inscriptions à ce jour : 65 renouvellements, 15 nouveaux
 - Les personnes dont le dossier n'est pas à jour ont jusqu'à l'AG maximum
- Comptabilité :
 - Résultat année : 232,05 €
 - Compte : 17 000 €
 - Livret : 4 500 €
 - Chèque ANCV : 500 €
- Charte fourgon :
 - Qui s'en charge ? Dominique
 - Le plein doit être fait avant le départ
 - Grille tarifaire de location
 - Tarifs à actualiser ? formule à réaliser intégrant la consommation, l'amortissement du camion
- Achat commission photo/vidéo : accord pour l'achat d'un écran video (800 €)
 - Contrepartie : organiser des soirées photos vidéos

Assemblée générale

Date : 21/10/22, 20h
 Lieu : Rive de Charente
 Convocations : envoyées
 Moment convivial : après l'AG

Bureau
 Entrants : Frédéric Damato et Michel Delage
 Sortants : Yvon Chevalerias et Christian Chamoulaud

Organigramme et trombinoscope du club

Christophe centralise les photos pour réaliser le trombinoscope : les personnes présentes le plus souvent.

Nautilus

Nautilus veut la liste des DP.

Commission communication :

Instagram → Antoine Chassain
 Facebook → Christophe,
 Site : François
 Whatsapp : groupes créés en fonction des sorties ...

Bilan

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême
 Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

Forum du sport : beaucoup de monde le samedi matin

Nettoyage de la Charente : Très bien passé.

Ré-épreuve bouteilles (Marc)

La plongée - Poitiers : palette envoyée à Nantes (60€/bloc)

Nantes : 35 € HT/bloc, 15€ HT nettoyage.

Marc se renseigne sur la période propice.

Décision à prendre en décembre.

Secourisme

En fonction dates de fermeture de Nautilus

Matériel

Aide de Yvon Chevalérias et Christian Chamoulaud

Roll up : Arrivée du roll up très réussi réalisé par Yvon

Site

Fusion système de réservation et calendrier

Cookies et RGPD : adaptation pour être conforme avec la RGPD sur l'acceptation des cookies

Sorties envisagées

- Sortie à Colera réservée à l'Ascension 2023 - Christian
- Demande d'un responsable de formation pour faire un seul week end technique
- Egypte: croisière BDE ou Ustica 1ere semaine de septembre 2023 - Dominique
- Philippines : mars 2024

60 ans du club en novembre 2023

Date : 25 novembre 2023

Lieu : Chercher une salle des fêtes pour 150 - 200 personnes

Moment convivial :

Activités

Prochain 1er décembre et "après CODIR" : Marc Vergnaud

Fin de réunion : 22.40

Prochaine réunion le: 01/12/22

La secrétaire de séance :

Dominique Lachgar

le président :

François Boerkmann

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen